

RVH APHG-INRAP Octobre 2024

Proposition de pistes pédagogiques

« L'archéologie de la ville, témoin des empreintes romaines à travers la Méditerranée »

Dalila CHALABI – Noémie LEMENNAIS

Dossier n°1

I. Le modèle idéal de la colonie romaine, une chimère ?

A. *L'idéal de fondation ex nihilo des colonies romaines (Dalila CHALABI)*

Présentation et place dans les programmes :

La thématique proposée peut être abordée dans le programme d'histoire de 6^e, Thème 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J.C », Chapitre 2 « Rome, du mythe à l'histoire ». Ce chapitre ouvre sur l'étude de l'idéal mythique de la fondation de Rome, confronté aux sources archéologiques et historiques.

Proposition de transposition pédagogique :

Nous proposons de confronter les récits mythiques aux découvertes archéologiques, en conduisant une démarche historique. Le fil conducteur de cette proposition est le suivant : Pourquoi le modèle idéalisé d'une colonie romaine *ex nihilo* entre-t-il en contradiction avec les découvertes archéologiques ?

Trois axes se dégagent : le premier vise à montrer que l'idéal mythique de Rome est repris pour justifier une histoire mythique des villes ; le second a pour objectif de comprendre qu'une histoire mythique des villes est peu mise en pratique dans les colonies ; le dernier propose d'analyser, à partir de l'exemple de Narbonne, la fondation d'une colonie romaine sur un territoire déjà occupé par une population.

AXE 1 : Montrer que les frontières de Rome sont sacrées, en référence à une origine mythique. Un idéal mythique de la fondation de Rome repris pour justifier une histoire mythique des villes (exemple de Lyon).

ANALYSE COMPARATIVE DE DEUX TEXTES

Texte 1 : Fondation mythique de Rome.

Numitor ainsi replacé sur le trône d'Albe, Romulus et Rémus conçurent l'idée de fonder une ville aux lieux témoins de leurs premiers périls et des soins donnés à leur enfance. La multitude d'habitants dont regorgeaient Albe et le Latium, grossie encore du concours des bergers, faisait espérer naturellement que la nouvelle ville éclipserait Albe et Lavinium. [...] Ils remettent donc aux divinités tutélaires de ces lieux le soin de désigner, par des augures, celui qui devait donner son nom et des lois à la nouvelle ville, et se retirent, Romulus sur le mont Palatin, Rémus sur l'Aventin, pour y tracer l'enceinte augurale.

Le premier augure fut, dit-on, pour Rémus : c'étaient six vautours ; il venait de l'annoncer, lorsque Romulus en vit le double, et chacun fut salué roi par les siens ; les uns tiraient leur droit de la priorité, les autres du nombre des oiseaux. Une querelle s'ensuivit, que leur colère fit dégénérer en combat sanglant ; frappé dans la mêlée, Rémus tomba mort. [...] Romulus, resté seul maître, la ville nouvelle prit le nom de son fondateur. [...]

Texte 2 : La fondation mythique de Lyon.

« Auprès de l'Arar est une montagne qui s'appelait Lugdunum, et qui changea de nom pour la cause que je vais rapporter. Momorus et Atépomarus, qui avaient été détrônés par Séséronéus, entreprirent, d'après la réponse d'un oracle, de bâtir une ville sur cette montagne. Ils en avaient déjà jeté les fondements, lorsqu'une multitude de corbeaux, dirigeant leur vol de ce côté, remplirent les arbres d'alentour. Momorus, très versé dans la science des augures, donna à la ville le nom de Lugdunum. Car lugus dans la langue du pays, signifie corbeau, et *dunus* une montagne. »

Pseudo-Plutarque, *Des noms des fleuves et des montagnes, et des choses remarquables qui s'y trouvent*, 6. Traduction du grec ancien par : Ricard, 1844 (Remacle)

Questionnement :

TEXTE 1 :

1. Identifiez les deux personnages principaux.
2. A qui s'adressent-ils et pour quelles raisons ?
3. Décrivez la ville de Rome qui prend forme.
4. Soulignez dans le texte les indices qui montrent qu'il s'agit d'un mythe. **TEXTE 2 :**
1. Quelles remarques pouvez-vous faire sur la fondation de la ville de Lyon ?
2. Identifiez les points communs avec l'origine de la ville de Rome.

→ Les Romains inventent des récits pour donner une origine divine à la fondation de Rome et rattacher leur histoire à la mythologie grecque (Romulus, fils de Mars et descendant du héros troyen Enée).

→ Les Romains se sont dotés d'une origine mythologique prestigieuse. Une partie de cette légende (lieu et période) est confirmée par l'archéologie.

→ C'est également un moyen pour la République romaine qui étend sa domination d'affirmer un récit fondateur glorieux. Le mythe fondateur est fixé et consolidé par des auteurs du I^{er} siècle avant J.C : Virgile et Tite-Live.

Avoir un rite de fondation permet de donner une histoire sur le temps long à la ville et une dimension mythique à son tour. Cela permet de justifier de la place de la ville.

AXE 2 : Comprendre qu'une histoire mythique des villes est peu mise en pratique dans les colonies.

Texte 3 : Rites de fondation présentés par Hygin le Gromaticus, arpenteur (I^{er}-II^e siècle de notre ère).

[...] De même aussi nous inscrirons "à droite du premier *decumanus*, au-delà du premier *cardo* » ; de même aussi "à gauche du premier *decumanus*, en deçà du premier *cardo*". [...] Et quand toutes les pierres auront été posées sur le *decumanus maximus* ou sur le *cardo maximus*, à chaque centurie successivement manquera la quatrième pierre ; après avoir placé cette pierre, nous devons y inscrire la dénomination de la centurie. [...]

Hygin le Gromaticus, *L'établissement des limites*, Th131, Th159. Traducteurs : M. Clavel-Lévêque, D. Conso, A. Gonzales, J.-Y. Guillaumin, Ph. Robin

Questionnement :

1. Identifiez les 2 axes routiers construits dans chaque colonie romaine.
2. D'après le texte, réalisez un schéma du plan d'une ville romaine.

→ Un traité qui définit les modes d'élaboration des plans d'une ville. Il fait référence à la centuriation romaine qui est le schéma géométrique du plan d'une ville et du territoire agricole environnant. A partir du centre, l'arpenteur trace 2 axes routiers perpendiculaires (Est/Ouest : *Decumanus maximus* ; Nord/Sud : *Cardo maximus*). Ensuite, le territoire est subdivisé en surfaces carrées.

AXE 3 : Du mythe à l'histoire... À partir de l'exemple de Narbonne, analyser un exemple de fondation d'une colonie romaine sur un territoire déjà occupé par une population.

À l'origine, pour les Romains, une colonie est une garnison militaire basée sur les côtes ou les frontières, qui a une fonction défensive. Puis, sous la République 509-44 av. J.-C., elle désigne un détachement de citoyens romains, envoyés pour peupler un territoire nouvellement conquis, principalement des vétérans auxquels il est promis une terre à leur retraite.

EXEMPLE DE LA COLONIE DE NARBONNE (-118)

**Document 1 : Photographie de
l'Oppidum de Montlaurès**

Crédit photo : Tournasol7



Questionnement :

1. Décrivez les ouvrages observés sur les photographies.
2. Selon vous, quelle était leur fonction ?

→ Définition de l'*oppidum* : type d'habitat protohistorique fortifié situé sur une hauteur (Gaule) protégeant les habitants d'éventuelles attaques.

Récit de l'enseignant (contextualisation) : Avant la conquête romaine, le peuple des Elisyques s'installe sur ce territoire, dans des *oppida*, entre le IX^e et VI^e siècle avant JC. Il crée une première agglomération sur la colline de Montlaurès à 5 kms de Narbonne.

Une fois le territoire conquis par les Romains, la fondation de la colonie de Narbo Martius est la conséquence d'une décision politique prise par le Sénat romain, celle de construire une voie terrestre, la *Via Domitia* (Narbo = entouré d'eau / Martius = référence au Dieu de la Guerre romain). Narbo Martius est alors la première ville de colonie romaine fondée hors de la péninsule italienne. Pour renforcer l'influence romaine dans la région, 2000 colons s'installent au bord du fleuve Atax, l'Aude. La ville qui n'est à l'origine qu'une colonie devient peu à peu une ville d'importance pour devenir finalement la capitale de la Gaule Narbonnaise sous le règne d'Auguste. Narbo Martius est une véritable ville romaine, avec tous les monuments attribués, dont le capitole du forum, dédié aux trois divinités principales du panthéon romain (Jupiter, Minerve et Junon). La ville devient une seconde Rome au cours du temps. Elle devient la capitale de la Province Narbonnaise en 27 avant notre ère.

ACTIVITÉ :

En août 2023, l'INRAP réalise une fouille préventive qui met au jour un tronçon de l'enceinte de la colonie datant du Haut Empire (mur d'enceinte de 30 mètres de long et une tour ronde aux fondations carrées de 7 à 9 mètres de diamètre). L'antique Narbonne n'était pas une ville ouverte, elle était protégée par des fortifications.

Document 2 : Photographie des fouilles préventives de l'INRAP, 2023.



Les vestiges de l'enceinte inédite de *Narbo Martius* datant du Haut Empire.

© Flore Giraud, Inrap

Document 3 : Récit de Sidoine Apollinaire, 465

Salut Narbonne, riche de santé, belle à voir dans ta ville et ta campagne à la fois, avec tes murailles, tes citoyens, ton enceinte, tes boutiques, tes portes, tes portiques, ton forum, ton théâtre, tes sanctuaires, tes capitoles, tes changes, tes thermes, tes arcs [...]. Fière au milieu de tes citadelles demi ruinées, montrant les traces glorieuses de l'ancienne guerre, tu portes des blocs ébranlés par les coups et tes ruines, digne d'éloge, te donnent plus de prix que d'autres villes.

Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, IV, 3. 465

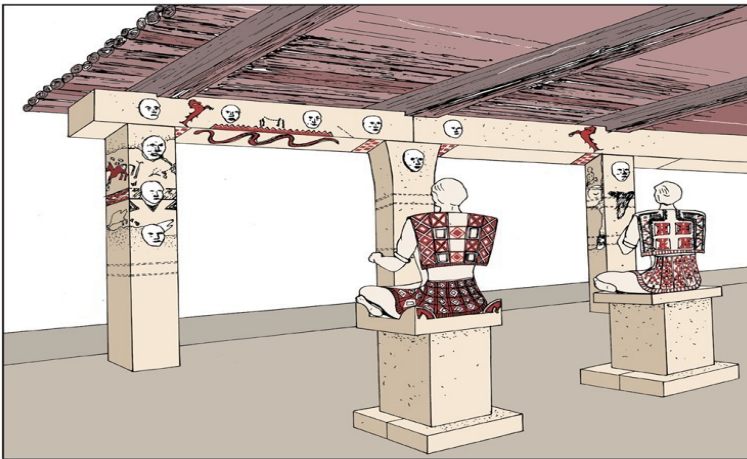
1. Quels vestiges sont découverts par les archéologues ?
2. Soulignez en rouge, dans le document 3, les mots qui évoquent les aménagements mis au jour par les archéologues au XXI^e siècle.
3. Pourquoi Narbonne était une ville fortifiée ?

→ Finalement, les colonies romaines, à l'exception de certaines, sont rarement construites *ex nihilo*. C'est plutôt une adaptation à la vision romaine d'un territoire existant déjà, plutôt une « mise aux normes » romaines : normes urbaines ainsi que sociales (délimitation du corps des citoyens, des *incolae* (les populations résidant sur place auparavant et exclues de la citoyenneté).

B. Une prise en compte du bâti existant : le monde gaulois (Noémie LEMENNAIS)



Rempart d'Entremont en pierre et tour semi-circulaire (© G. Vincent)



Restitution d'une portion de salle publique à Roquepertuse d'après © Alix Barbet

Dans le cadre d'un cours sur la constitution de l'Empire romain et la diffusion du modèle romain au sein de l'Empire, les documents de l'INRAP peuvent s'avérer extrêmement précieux pour la préparation du cours du professeur (aussi bien pour les 6^e que les 2nde). De fait, il est important de rappeler dans nos cours que le monde méditerranéen n'est pas « vide » lorsque les Romains se lancent dans la constitution d'un Empire. Des peuples sont présents partout, les Romains les rencontrent (plus ou moins pacifiquement). C'est notamment le cas en Gaule. En effet, une protourbanisation effective dès le V^e s. av. n. è. et qui dure jusqu'au II^e s. av. n. è. sous la forme de lanières de cases uniques accolées, cernées par les rues, le tout englobé dans un rempart défensif en pierre. Des espaces de respiration sont visibles sous la forme de petites placettes. D'abord concentriques, suivant le rempart, ces plans deviennent plus stricts à rues perpendiculaires dès le III^e s. av. n. è., ils sont souvent mis en place lors d'extensions urbaines. Ce changement peut être induit par une influence grecque probable.

Les programmes actuels ne permettent pas une utilisation stricto-sensu de ces documents pour une exploitation avec les élèves dans le secondaire, mais ils sont centraux dans la préparation scientifique des cours. **Toutefois, ces documents sont d'une grande richesse pour les enseignants en cycle 3, en classe de CM1, pour le thème 1 : « Et avant la France ? » et aborder les points : 1) Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? 1) Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?**

C. Les spécificités de la cité grecque (Dalila CHALABI et Noémie LEMENNAIS)

Activité n°1 : Dalila Chalabi

Présentation et place dans les programmes :

La thématique proposée peut être abordée dans le programme d'histoire de 6^e, Thème 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J.C », Chapitre 1 « Le monde des cités grecques », ainsi que dans celui de seconde, Thème 1 « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen-Âge », chapitre 1 « La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines ». L'objectif est d'étudier les spécificités de la cité grecque et de comprendre la transition avec l'époque romaine.

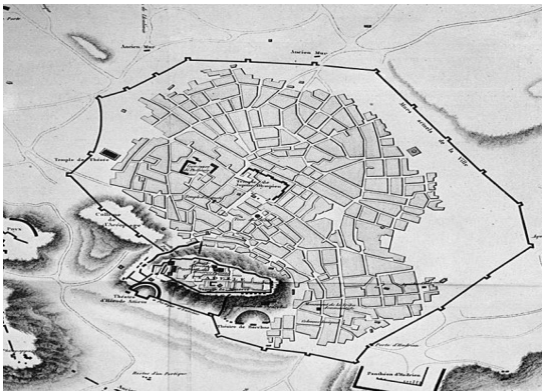
Proposition de transposition pédagogique :

Nous proposons une étude comparative entre le modèle de la cité-Etat d'Athènes et la colonie d'Olbia en Provence, afin de s'interroger sur la continuité du modèle urbanistique grec à l'époque romaine.

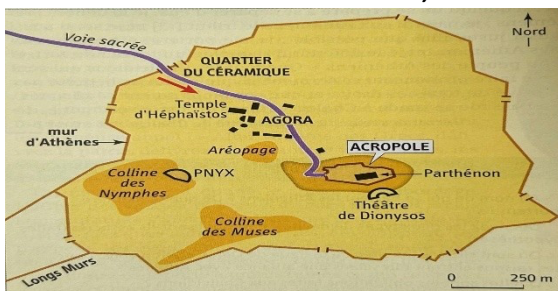
Activité :

Étude comparative entre le modèle de la cité-Etat d'Athènes et la colonie d'Olbia en Provence.

Document 1 : Un plan d'Athènes, dessiné par le français consul Louis François Sébastien Fauvel, peu avant 1800.



Document 2 : La cité-Etat d'Athènes, manuel seconde, Hatier, 2019



Document 3 : Vestiges d'un lotissement grec à Olbia (© Michel, Bats, CNRS)



Contextualisation :

→ Colonie de Marseille fondée vers 325 av. JC. Il s'agit d'une ville forteresse qui sert d'appui pour les escales des bateaux sur le tracé des routes commerciales de Marseille vers l'Italie. Elle dépend de Marseille probablement jusqu'en 49 av. JC quand Jules César prend cette dernière. Elle est à ce moment-là détachée de sa ville fondatrice et fonctionne probablement comme une cité indépendante. Elle restera occupée jusqu'à la fin du VII^e s., le littoral étant ensuite trop peu sécurisé, les habitants s'en vont.

Il s'agit au démarrage d'une population de colons grecs, d'où un plan d'urbanisme très régulier avec des parcelles relativement régulières et égalitaires (chaque îlot fait 11 m de large pour 34,50 m de long, il est divisé en trois parcelles égales de 120 m²). L'ensemble est encadré d'un rempart flanqué de tours carrées, la seule porte ouvrant sur le port. Il s'agit donc d'une véritable forteresse. On y trouve plusieurs sanctuaires (Artémis, Aphrodite, déesses-mères ou même un culte au Héros). Il s'agit donc d'une petite cité grecque militaire mais qui en comporte toutes les caractéristiques à l'exception éventuellement d'une agora.

CONSIGNE :

Après avoir présenté les documents, vous expliquerez l'organisation de la cité d'Athènes et la spécificité de l'urbanisme dans les colonies grecques en vous appuyant sur l'exemple d'Olbia. Enfin, vous analyserez les empreintes grecques perceptibles dans les cités et colonies grecques.

→ **Une cité grecque** est composée d'une ville et de la campagne qui l'entoure. Des éléments se retrouvent dans chaque cité :

- L'agora est une place publique où les citoyens débattent de la politique et font le marché. C'est une place centrale dans la cité.
- L'acropole est la ville haute. Une cité grecque est construite autour d'une colline au sommet de laquelle se trouvent le temple du dieu protecteur de la cité ainsi que le trésor de la cité.
- La cité est protégée par des remparts, les cités grecques se construisent près des fleuves pour favoriser le commerce via les ports.

→ **La ville romaine** est réputée pour sa géométrie : rues à angle droit, donc parallèles à deux directions principales, orthogonales entre elles : le *decumanus maximus* (ouest-est) et le *cardo maximus* (nord-sud). Ce quadrillage découpe la cité en une série d'îlots rectangulaires allongés : les *insulae*. Cet urbanisme rationnel, appliqué chaque fois que possible, est un héritage grec : celui d'Hippodamos de Milet (le plan hippodaméen a été préconisé par le romain Vitruve, auteur d'un monumental traité d'architecture).

→ **Les parcelles d'habitation rectangulaires** d'une surface de 120 mètres carrés comprenaient diverses salles : un dortoir, une salle commune, une salle de réception, un atelier. Les habitations grecques sont regroupées en îlots. Un îlot peut compter trois maisons mitoyennes.

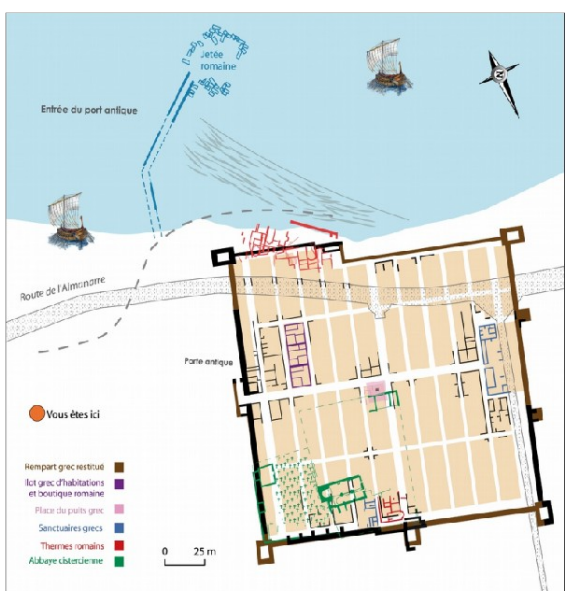
Activité n°2 : Noémie Lemennais

Présentation et insertion dans les programmes :

Cette thématique des spécificités de la cité grecque peut s'insérer en classe de 2nde, thème 1, Chapitre 1 « La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines ». Ce chapitre invite notamment à distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de références dans les périodes ultérieures. **Proposition d'adaptation pédagogique :**

Nous proposons donc de partir sur le dossier archéologique de la cité d'Olbia. Il existe de nombreuses cités grecques appelées Olbia (comme en Sardaigne), mais on s'intéresse à la colonie grecque de Massalia, fondée vers 325 av. n. è., et qui se trouve dans le Var, sur la commune de Hyères. Cette proposition pédagogique pourrait être réalisée en une demi-heure en classe de 2nde comme transition entre la partie histoire grecque et histoire romaine.

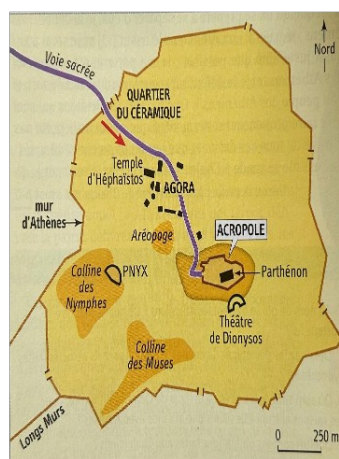
Dossier documentaire suggéré :



PREAC – Toulon 2018 Patrimoine architectural et créativité, Les bâtisseurs d'Olbia De la fouille à la restitution, Maya Bresciani, Médiatrice en archéologie site d'Olbia, Ville d'Hyères Christophe Vivian, Denis Maniero, Christian Juan, enseignants, lycée Golf Hôtel.

« Ultérieurement, leur valeur [Les Massaliotes] les rendit assez forts pour leur permettre de s'adjoindre certaines des plaines environnantes, en utilisant la même puissance qui leur avait aussi permis de fonder les villes qui sont des remparts, les unes du côté de l'Ibérie, face aux Ibères, (à qui ils ont aussi transmis les rites de l'Artémis d'Éphèse tels qu'ils leur venaient de leurs pères, si bien qu'on y sacrifie selon le rituel grec) puis Rhodé Agathè face aux barbares qui habitent dans les parages du fleuve Rhône, puis Tauroention, Olbia, Antibes et Nice face aux Salyens et aux Ligyens qui habitent les Alpes »

(Strabon, Géographie, IV, 1, 5, v. 58 av. J.-C.-v. 21 ap. J.-C.)
Définir : Ibérie, Ibères.



Manuel Seconde, Hatier, 2019



6 Massalia fonde à son tour de nouvelles colonies

Activité proposée :

Place dans la progression: premier chapitre de l'année en histoire et au début de la scolarité au lycée : possibilité **évaluation diagnostique** pour mesurer le degré de maîtrise de compréhension des documents et de rédaction.

Capacités travaillées : *Construire une argumentation historique :* Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

1^{er} partie : Répondre aux questions individuellement sous forme de prise de note (aider à la compréhension des documents).

- Où se situe Olbia ? Qui a fondé cette cité ?
- Pourquoi avoir fondé la cité d'Olbia ?
- Quels sont les points communs et les différences entre le plan d'Olbia et celui d'Athènes ?

2^e partie : Rédiger un paragraphe répondant à la question suivante en s'aidant des réponses aux questions.

« A partir de l'exemple d'Olbia, comment définir une colonie dans le monde grec antique? »

3^e partie : Correction du travail sous différentes modalités possibles en fonction du temps disponible et du projet pédagogique :

- Travail qui peut être ramassé par le professeur dans le cadre d'une évaluation diagnostique
- Correction par les pairs avec un binôme
- Reprise et correction par le professeur avec la parole professorale.

Aide(s) à la différenciation :

□ Étayage dans la rédaction du paragraphe : possibilité de donner des mots clés qui seraient à introduire dans la rédaction.